



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 04 août 2010
N° CERTA-2010-AVI-355

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Linux CIFS

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-355>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-355
Titre	Vulnérabilité dans Linux CIFS
Date de la première version	04 août 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Git de kernel.org du 22 juillet 2010
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Noyau Linux versions antérieures à 2.6.35.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans l'implémentation CIFS de Linux permet de contourner la politique de sécurité.

4 Description

La fonctionnalité de résolution DNS de l'implémentation Linux de CIFS peut être redirigée par un utilisateur malintentionné.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

– Git de kernel.org du 22 juillet 2010 :

<http://git.kernel.org/?p=linux/kernel/git/torvalds/linux-2.6.git;a=commitdiff;h=4c0c03ca54f72fdd5912516ad0a23ec5cf01bda>

– Référence CVE CVE-2010-2524 :

<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2010-2524>

Gestion détaillée du document

04 août 2010 version initiale.